

## COMMUNE DE LA MOTTE-EN-BAUGES

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2010

### COMPTE-RENDU DE SEANCE

Présents : M. Moine, D. Gagneux, JL Milliex, A Newell, A. Papin, R. Dalphin, Y. Patroix, C Guiboud-Ribaud, B. Martin, JP Frénod, J. Liebe,

#### BUDGET

##### Ajustements budgétaires de fin d'année

Le C.M. délibère sur des décisions modificatives mineures (de comptes à comptes) afin d'assurer les paiements pour la fin de l'année budgétaire.

##### Vote des tarifs communaux

#### BUDGET GENERAL

CIMETIERE	Concession de terrain sur la base de 3 m <sup>2</sup> pour 30 ans	700 €
	Concession d'une place au columbarium pour 30 ans	700 €
	Pose d'une plaque au jardin du souvenir (25x15cm) pour 30 ans	200 €
SALLE DES FETES	Forfait base	300 €
	Journée supplémentaire	50 €
	Chauffage	60 €
	1/2 journée, vin d'honneur	80 €
	Fête famille Mottands (Sauf mariage)	50 €
	Stage, Activités à la semaine	50 €
	Caution	500 €
SALLE MARIAGE	Activité à la séance	8 €
TERRAINS	GAEC Printemps	150 €
	GAEC de Rossanaz	200 €
	La Cotelle (Cordava)	10 €
	Centre Equestre	50 €

APPARTEMENTS *	Ecole - T3 + garage	338 €
	Ecole - T4	382 €
	Garage Ecole	50 €

\* Loyer mensuel

CANTINE	Tarif unique	4,30 €
---------	--------------	--------

INTERVENTION	Forfait de Base ½ heure	20 €
	Au-delà la ½ heure	10 €/h
	Intervention avec engin	40 € / h

<b>BUDGET EAU</b>	Abonnement	60,00 €
	Location compteur 15 mm	10,00 €
	Loc. compteur 20/30 mm	16,00 €
	m3 jusqu'à 150 m3	0,75 €
	m3 au-delà de 150 m3	0,25 €
	Assainissement (/m3)	0,81 €
	Intervention commune	20,00 €/h

### **Gratification de fin d'année au personnel communal**

Le C.M. délibère pour une gratification de fin d'année au personnel communal permanent, dont l'octroi à chaque personne est à l'appréciation du maire.

### **ASSAINISSEMENT**

La **S.T.E.P.** est mise en fonctionnement. Le contrôle de son fonctionnement sera assuré avec le soutien du SATESE (organisme du Conseil général)

**Liaison Chef-Lieu – Rocher / STEP** (prévue en 2011)

Le C.M. étudie les variantes possibles pour raccorder au mieux l'ancien égout au nouveau collecteur qui sera créé.

### **EAU**

Etant donné l'effort important d'investissement affecté au dispositif d'assainissement, aucuns travaux sur le réseau d'eau (sauf entretien) ne peut être envisagé en 2011.

### **ECOLE**

#### **Procédures judiciaires sur le projet de restructuration et extension**

Des recours de propriétaires concernés par les procédures de Déclaration d'Utilité Publique (Arrêté Préfectoral) et d'expropriation ont été déposés au Tribunal Administratif et au Tribunal de Grande Instance. Le C.M. délibère pour confier la défense des intérêts de la commune à Maître Liochon, avocat.

Par ailleurs, les phases administratives et réglementaires concernant **la procédure d'indemnisation des terrains** se poursuit (saisine du juge)

**Subvention supplémentaire** : le maire informe le C.M. que le Conseil général – suite à une demande faite pour la prise en compte de l'évolution des critères de subventionnement de la commune – a accepté un réajustement « à la hausse » de sa participation au projet d'école, soit + 30 000 €.

**Appartement de l'école** : suite au déménagement de la précédente locataire, l'appartement «côté haut » a été attribué à MP SAP.

### **PRESBYTERE**

**Vente** : Suite à un échange avec l'Agence chargée de la vente du bâtiment, le C.M. décide de baisser le prix de vente.

Le locataire du studio du rez-de-chaussée a quitté la location, qui ne sera pas renouvelée.

### **VOIRIE**

Le C.M. délibère pour autoriser le maire à régulariser les emprises de la voie communale des Moulins (vers propriété Garin).

### **DENEIGEMENT DES PERSONNES AGEES ISOLEES**

Mm Le C.M. reprecise les règles d'intervention de ce service.

Il est reprecisé que la commune n'a pas les moyens d'assurer le déneigement pour tous les particuliers. Il peut être fait appel à des entreprises privées.

### **POINTS DIVERS**

**Comité National d'Action Sociale (CNAS)** du personnel communal : délibération pour désigner MH PETIT (en remplacement de ML GRAVELAT) en tant que déléguée

**Syndicat d'Electricité de la Savoie (SDES)** : Délibération pour modification des statuts

**Colis de Noël des personnes âgées**

Dépôt d'une **plaque sur la tombe de Mr Albert PAVY**, ancien maire

La Motte-en-Bauges, le 2 décembre 2010

Le maire,